



Check-list pour le déménagement

- Planifiez les achats de meubles et faites-les livrer directement à la nouvelle adresse. Demandez confirmation écrite de la commande et de la date de livraison.
- Fixez la date de visite du logement avec l'entreprise de déménagement, pour l'établissement d'une offre.
- Contactez une entreprise pour le nettoyage de l'appartement que vous quittez. Il est indispensable de demander confirmation écrite de la date, du prix et du mode de remise de l'appartement.
- Etablissez un plan pour vider la cave, le grenier, etc., en tenant compte des dates usuelles d'enlèvement des déchets encombrants dans votre Commune.
- Avez-vous suffisamment de cartons et de matériel d'emballage ? Commandez-les assez tôt et en quantité suffisante.
- Si vous possédez des objets ou des meubles qui ont besoin d'être réparés, faites-les réparer avant le déménagement et dans la mesure du possible, faites-les livrer ou allez les chercher après le déménagement.
- Demandez la coupure du téléphone de l'ancienne adresse et la connexion à la nouvelle (vous trouverez les formulaires adéquats dans l'annuaire ou en ligne sur www.swisscom-fixnet.ch).
- Annoncez votre changement d'adresse à la poste de votre ancien domicile et remplissez la demande de réexpédition du courrier.
- Annoncez le changement d'adresse pour la concession de radio/télévision (www.billag.ch).
- Annoncez la date de votre déménagement aux services d'électricité, afin que votre compteur soit relevé à temps.
- Annoncez votre déménagement à l'administration communale, à l'employeur, aux écoles, banques caisse maladie et assurances.
- Fixez la date de remise du logement avec l'ancien bailleur.
- Organisez et fixez la date du nettoyage de l'ancien appartement.
- Contrôlez qu'il ne manque pas de clés des différentes pièces et de l'entrée de l'appartement. Eventuellement en recommander.